

RÉPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-086 du 26 FEVRIER 2002

Portant Nomination et Promotion à titre
Exceptionnel, Civil et Etranger dans
l'Ordre National du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 200/DC/PR/SP-C du 28/12/2000 instruisant le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin à la décoration d'importantes personnalités du projet éducatif « Institut Supérieur de Technologie du Bénin » ;
- VU le Bordereau d'Envoi N° 2681/DRH/MEPS/SA du 18/12/01 transmettant le mémoire des mérites du candidat ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

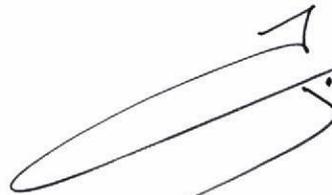
Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger au grade d'Officier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de réception, Monsieur Serge

Henri Georges PERCHERON, Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Poitiers (France) en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a personnellement joué dans le renforcement du projet éducatif « Institut Supérieur de Technologie du Bénin ».

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 Février 2002

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 18 –
 GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3
 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.